



**Universität
Zürich^{UZH}**

Institut de Criminologie

Sondage au sujet des expériences et opinions sur la criminalité à Neuchâtel

Analyses dans le cadre du sondage national de victimisation 2011

Martin Killias, Silvia Staubli, Lorenz Biberstein, Matthias Bänziger, Sandro Iadanza

Universität Zürich
Rechtswissenschaftliches Institut
Kriminologisches Institut
Rämistrasse 74 / 39
CH-8001 Zürich

Telefon +41 44 634 30 68
www.rwi.uzh.ch/killias

Table des matières

Préface

Méthodologie

1 Sondage national de victimisation 2011	4
1.1 Contexte du sondage national de victimisation	4
1.2 Structure du sondage	5
1.2.1 Méthode du sondage et tirage de l'échantillon	5
1.2.2 Prise de contact avec les personnes choisies	6
1.2.3 Pondération	6
1.3 Présentation des résultats	6
1.3.1 Réponses manquantes / invalides	6
1.3.2 Prévalence	7
1.3.3 Comparaisons	7
2 Sondage dans la commune de Neuchâtel	8
2.1 Population interrogée	8
2.2 Manière d'interroger et taux de réponses	8
Résultats	
3 Victimisation	9
3.1 Délits contre les biens personnels	9
3.1.1 Vol de véhicule et d'objets dans la voiture (voiture, moto, vélo)	9
3.1.2 Cambriolage et tentative de cambriolage	10
3.1.3 Vol de biens personnels	11
3.2 Délits contre l'intégrité personnelle	11
3.2.1 Brigandage	11
3.2.2 Victimisation sexuelle	12
3.2.3 Violence et menaces	12
4 Rapport avec les pouvoirs publics	13
4.1 Taux de reportabilité et satisfaction des victimes en ce qui concerne le traitement du cas	13
4.2 Perception et appréciation du travail général de la police	14
4.3 Contacts et expériences avec des services d'aide aux victimes	18

5 Sentiment de sécurité	18
5.1 Où et à quel degré les interviewés se sentent-ils en sécurité?	18
5.1.1 Dans la rue	18
5.1.2 Lors d'événements sportifs	19
5.1.3 Dans le trafic	20
5.2 Risques personnels / mesures de protection	20
5.3 Problèmes à résoudre et mesures pour la circulation routière	21

Conclusion

Bibliographie

Annexes

Préface

Commandé par la Conférence des directrices et directeurs des départements cantonaux de justice et police (CCDJP), le sondage suisse de victimisation 2011 a été exécuté sous la direction de la police cantonale bernoise et de l'Institut de criminologie de l'Université de Zurich. Ce sondage renoue avec la tradition des anciens *International Crime Victimization Surveys* (ICVS). Dans le cadre de cette étude nationale, 7 cantons, 17 communes bernoises, trois communes zurichoises ainsi que les villes de Schaffhouse et de Neuchâtel ont saisi l'opportunité d'effectuer une étude approfondie sur la victimisation subie sur leur territoire (cf. annexe, Tableau 42). Vous trouverez de plus amples informations à ce sujet dans le chapitre consacré à la méthodologie. La partie « Résultats » permettra, pour sa part, une vue détaillée des expériences de victimisation, du rapport avec les pouvoirs publics et du sentiment de sécurité des personnes interviewées. Pour finir, les résultats seront résumés et interprétés.

Méthodologie

1 Sondage national de victimisation 2011

1.1 Contexte du sondage national de victimisation

Les sondages internationaux de victimisation (International Crime Victimization Surveys, ICVS) ont débuté en 1989 (van Dijk/Mayhew/Killias 1990). Ils ont été élaborés sur la base du sondage de victimisation en Suisse (Killias 1989) - réalisé à l'aide d'interviews assistées par ordinateur - qui était alors un des sondages les plus vastes en la matière. L'ICVS a été répliqué en 1996, 2000 et 2005. La Suisse y a participé à chaque fois avec d'importants échantillons. A l'exception de l'année 1998, les sondages suisses ont toujours été menés en même temps et en coordination avec les ICVS.

En 2005, l'Union Européenne a « revisité » l'ICVS afin de l'adapter à ses buts et à son engagement en matière de sécurité intérieure dans les pays européens. Des experts ont été engagés et des groupes de travail ont été constitués afin d'adapter la méthodologie et le contenu du sondage. Ceci a entraîné des retards considérables. Finalement, la « réédition » de l'ICVS a été lancée en 2010 en Allemagne, en Angleterre et au Pays de Galles, au Danemark, en Suède, aux Pays-Bas ainsi qu'au Canada. Le but premier était de tester les différentes innovations technologiques, telles que, par exemple, la transition partielle vers des interviews en ligne. La Suisse, tout comme le reste de l'Europe ne connaissait plus de tels sondages depuis 2005. De ce fait, même si notre pays n'avait pas participé à la conception de cette dernière étude, il paraissait important de lancer également une nouvelle édition de ce sondage au niveau national en coordonnant nos efforts avec ceux de ces six pays.

Par la suite, les responsables de l'étude des six pays ont effectué des réductions considérables de leur sondage. Inversement, notre équipe, les responsables de la police cantonale bernoise qui ont suivi le sondage au nom de la CCDJP et la police cantonale zurichoise ont élargi la liste de questions. A l'exception des questions de victimisation, les points de convergence entre l'étude des six pays et notre sondage ont donc été fortement réduits. Les comparaisons internationales se limitent aujourd'hui aux sondages antérieurs. De plus, certains problèmes apparus lors de la mise en œuvre du sondage dans certains pays ont eu pour conséquence un taux de participation parfois inférieur à 10 pourcent rendant, de fait, toute comparaison encore plus difficile.

Néanmoins, la simultanéité de notre sondage avec celui des six pays a été bénéfique pour la Suisse. En effet, les expériences négatives faites d'un point de vue méthodologique à l'étranger ont permis d'améliorer notre sondage national. La combinaison des interviews par téléphone et en ligne a d'ailleurs été un franc succès. De plus, après une pause de six ans (donc depuis 2005), un nouveau sondage s'imposait afin de donner suite à la série d'études commencée en 1984/7. En outre, la réorganisation de la statistique policière (KRISTA) en 2009 avait rendu la comparaison avec les années précédentes pratiquement impossible, d'où l'utilité de sondages tels que l'ICVS pour révéler la tendance des différentes formes de criminalité au fil des ans.

Le sondage auprès de la population de Neuchâtel est l'illustration d'une certaine « tradition » des études suisses qui ont pour habitude de s'intéresser aux phénomènes d'un point de vue national mais également d'un point de vue plus local. Ce sondage national a été financé par tous les corps de polices cantonales selon une clé de répartition définie par la CCDJP. Chaque canton et commune avait la possibilité de participer, à ses frais, à un sondage approfondi (cf. annexe, Tableau 42). L'Office fédéral de la justice a également apporté sa contribution avec une étude supplémentaire en matière de violence domestique. Les résultats de cette étude feront l'objet d'un autre rapport. Il avait également été projeté d'évaluer l'appréciation du nouveau code pénal par les répondants au sondage mais ceci a été refusé par l'Office fédéral de la justice.

1.2 Structure du sondage

1.2.1 Méthode du sondage et tirage de l'échantillon

Après que l'interview téléphonique assistée par ordinateur (CATI : computer assisted telephone interview) se soit imposée dans les années 1980, une vaste discussion concernant la méthode adéquate pour les sondages a été lancée en Europe. Ce qui en est ressorti c'est qu'en fin de compte la méthode influence peu les résultats. En effet, la structure du questionnaire ainsi que certaines modalités relatives à la situation de l'interview semblent plus importantes (cf. Killias/Kuhn/Aebi 2011, Rz 246). Depuis lors, suite à l'apparition des téléphones portables, la situation est devenue plus compliquée. Une nouvelle appréciation de la situation et, de fait, une nouvelle orientation se sont imposées. Outre les interviews par téléphone, l'utilisation croissante des ordinateurs et d'Internet dans les ménages présente de nouvelles possibilités d'atteindre les personnes cibles. Puisque l'accès à Internet et au téléphone n'est pas identique parmi la population, une combinaison de sondages en ligne et par téléphone semble par conséquent raisonnable.

Ces réflexions ont donc amené les responsables de l'étude des six pays à envisager une combinaison de ces deux méthodes. Chaque pays a adopté une procédure différente en fonction de la disponibilité des annuaires téléphoniques et adresses électroniques. En Suisse, il semblait opportun de se baser avant tout sur le registre de la population qui est, à part dans les cantons de Bâle-Ville, Berne et Genève, administré au niveau communal. Dans un premier temps, nous avons choisi aléatoirement 199 communes selon une procédure élaborée par l'Institut de sociologie de l'Université de Berne (Jann 2007) qui permet de tirer un échantillon relativement représentatif de la population suisse. Pour effectuer ceci, nous avons pris contact avec 199 administrations communales et trois administrations cantonales pour l'étude nationale, ainsi qu'avec d'autres communes pour les différentes études approfondies. Dans le canton de Neuchâtel, nous avons sélectionné 16 communes. Deux communes ont refusé de participer mais ont pu être remplacées par d'autres communes de la même région possédant les mêmes caractéristiques.

En fonction de sa taille, chaque commune a choisi un certain nombre d'adresses et les a transmises à l'Institut de criminologie. Se basant sur des annuaires publics, les collaborateurs de notre institut ont ensuite cherché les numéros de téléphone correspondant et les ont transmis à l'institut de sondage gfs-zürich. Les personnes pour lesquelles nous avons trouvé un numéro de téléphone ont ensuite reçu une lettre. Afin de clarifier si le fait de se limiter à ces personnes influençait les résultats, nous avons envoyé cette lettre à toutes les personnes sur les listes des villes de Schaffhouse et de Zurich, indépendamment du fait qu'elles soient joignables par téléphone ou non. L'évaluation montre que la procédure en question influence à peine les résultats. Cependant, il faudrait le tester encore de manière expérimentale.

1.2.2 Prise de contact avec les personnes choisies

Environ deux semaines avant le début des interviews, les personnes choisies ont reçu une lettre qui les informait de la démarche du projet et les encourageait à y participer. La lettre contenait, entre autres, le lien Internet pour compléter le questionnaire directement en ligne. Celle-ci était accompagnée d'une lettre signée par le commandant de la police respective dans laquelle l'importance d'un tel sondage était soulignée et la participation des répondants était à nouveau sollicitée. Dans certains cantons, nous n'avons pas pu obtenir de telles lettres dans un délai raisonnable. Lorsque celles-ci ont été disponibles (comme dans le canton de Neuchâtel), le taux de participation à notre sondage s'est élevé à 60.2% contre seulement 55.1% dans les autres cantons.

Les résultats témoignent de l'efficacité de la procédure choisie. Le taux de participation est en effet assez élevé (cf. Tableau 4). Ce succès est dû avant tout à l'utilisation des deux méthodes de sondage ainsi qu'aux lettres de soutien des commandants de police.

Etant donné que les participants ont été choisis sur la base des registres de la population (et non sur la base des annuaires comme dans les anciens sondages) - c.à.d. que le contrôle des habitants s'est servi d'une liste avec toutes les personnes âgées de 16 ans ou plus – il est possible que plus d'une personne par ménage ait été interrogée. Ceci doit être pris en compte lors de l'interprétation des probabilités de victimisation. Il ne faut donc pas considérer ces taux au niveau des ménages mais au niveau de la population totale.

1.2.3 Pondération

La population interrogée ne correspond que très rarement à la population réelle. La distribution a donc été corrigée grâce à un ajustement statistique nommé pondération. Elle se base sur la distribution de l'âge et du sexe. En ce qui concerne le sexe, nous avons utilisé la distribution habituellement employée dans la recherche, à savoir celle de 50-50% et pour l'âge, la distribution suivante: 0-39 ans: 45%; 40-64 ans: 35%; 65 ans et plus: 20%.

1.3 Présentation des résultats

1.3.1 Réponses manquantes / invalides

La plupart des questions contenaient une catégorie de réponse « Ne sait pas / Sans réponse ». Cette catégorie doit être traitée différemment selon le genre de questions posées et le type de réponses données. Si peu de personnes ont utilisé l'option de réponse « Ne sait pas / Sans réponse », celles-ci

peuvent être traitées comme des « valeurs manquantes », c.à.d. que seules les réponses valides sont considérées. Si plus de personnes, par exemple la moitié, font partie de cette catégorie, ceci peut avoir une grande influence sur les pourcentages calculés. Par exemple, si 50% des personnes interviewées ont répondu « Ne sait pas / Sans réponse » et que les 50% de réponses valides correspondent à la catégorie « oui », cela signifie qu'il n'y a que 25% des personnes interrogées qui ont répondu « oui ». Ces cas sont mentionnés dans le rapport.

En principe, tous les pourcentages sont accompagnés du nombre de cas, qui doit également être pris en considération. Si ce dernier est faible, il faut éviter d'aller trop loin dans l'interprétation des pourcentages.

1.3.2 Prévalence

La prévalence indique le nombre de personnes d'un groupe qui présentent une certaine caractéristique. Dans le cas du sondage de victimisation, elle indique le pourcentage de personnes interrogées (ou, par exemple, dans le cas de vol des véhicules, le pourcentage de personnes qui *possédaient* un véhicule) qui ont fait une expérience de victimisation dans un certain laps de temps. La prévalence sur une année donne le nombre de cas dans l'intervalle d'une année (2009, 2010 ou 2011). La prévalence sur cinq ans indique le nombre de cas au cours des cinq dernières années (de 2006 à 2010). La probabilité qu'une personne ait été victime d'un délit augmente en fonction de la période de temps étudiée. En effet, la prévalence sur cinq ans est normalement plus élevée que celle sur un an. Pour cette raison, seules les prévalences sur cinq ans ont été considérées pour calculer les rapports entre les variables sexe, âge, nationalité¹ et revenu du ménage.

Les questions de détail n'ont concerné que le dernier cas vécu et n'ont été posées que si le cas s'est produit après 2008. Il ne faut pas tirer de conclusions hâtives à partir de différences de prévalence sur un an entre 2009 et 2010 puisque les deux points de mesures sont trop proches l'un de l'autre et que le nombre de cas est souvent trop petit. La prévalence 2011 est citée par souci de complétude mais elle concerne uniquement les mois précédant la fin de l'étude dans la commune respective. Cette période peut donc différer suivant les communes.

Les résultats ont été considérés comme significatifs et sont cités dans les tableaux uniquement si la probabilité de se tromper est inférieure à 5%. Pour souligner les différences parfois conséquentes - par exemple entre sexes dans les cas de victimisation sexuelle - les expériences faites selon le sexe et l'âge sont toujours indiquées dans le chapitre 3, indépendamment des conditions mentionnées.

1.3.3 Comparaisons

Lors de la présentation des résultats, nous ferons des comparaisons avec le canton de Neuchâtel, qui ont aussi fait l'objet d'études approfondies, ainsi qu'avec l'étude nationale. Afin de pouvoir estimer si les différences entre les données actuelles et les anciennes sont significatives, il faut calculer les intervalles de confiance à l'aide du Tableau 43. Une différence entre deux pourcentages est significative, si l'intervalle de confiance d'une valeur ne se recoupe pas avec celui de l'autre. En raison d'échantillons

¹ La catégorie „nationalité“ compare les Suisses avec des citoyens d'autres pays vivant en Suisse.

relativement petits, il se peut qu'en utilisant un risque d'erreur de 5%, des différences pertinentes ne soient pas significatives. C'est pourquoi on peut également considérer le seuil à 10%.

2 Sondage dans la commune de Neuchâtel

2.1 Population interrogée

Le Tableau 1 donne une vue d'ensemble de la population interrogée à Neuchâtel avant pondération (la distribution effective des personnes interrogées). Le Tableau 2 donne une estimation de la population après pondération. La pondération permet de faire diminuer le pourcentage de femmes ainsi que celui des personnes âgées de plus de 39 ans et d'augmenter celui des hommes et des personnes plus jeunes, donnant ainsi un point de vue plus représentatif de la population de Neuchâtel.

Tableau 1 : Population interrogée à Neuchâtel avant pondération (selon l'âge et le sexe en pourcentage, nombre de cas entre parenthèses)

Catégorie d'âge	m	f	Globalement
jeune (16-25 ans)	9.7 (23)	10.2 (27)	10.0 (50)
moyenne (26-39 ans)	21.1 (50)	22.3 (59)	21.8 (109)
âinée (>39 ans)	69.2 (164)	67.4 (178)	68.3 (342)
Total	100 (237)	100 (264)	100 (501)

Tableau 2 : Population interrogée à Neuchâtel après pondération (selon l'âge et le sexe en pourcentage, nombre de cas entre parenthèses)

Catégorie d'âge	m	f	Globalement
jeune (16-25 ans)	14.3 (36)	14.0 (35)	14.2 (71)
moyenne (26-39 ans)	30.7 (77)	30.8 (77)	30.7 (154)
âinée (>39 ans)	55.0 (138)	55.2 (138)	55.1 (276)
Total	100 (251)	100 (250)	100 (501)

2.2 Manière d'interroger et taux de réponses

Le Tableau 3 montre la manière dont la population a participé à Neuchâtel. Environ 40% des personnes interrogées ont rempli le questionnaire sur Internet (CAWI) et 60% par téléphone (CATI).

Tableau 3 : Manière de participer au sondage (selon le sexe et l'âge en pourcentage, nombre de cas entre parenthèses)

	<26 ans	26-39 ans	>39 ans	m	f	Globalement
CAWI	48.0 (24)	49.5 (54)	34.2 (117)	41.8 (99)	36.4 (96)	38.9 (195)
CATI	52.0 (26)	50.5 (55)	65.8 (225)	58.2 (138)	63.6 (168)	61.1 (306)
Total	100 (50)	100 (109)	100 (342)	100 (237)	100 (264)	100 (501)

Le taux de réponse est le rapport entre les interviews réalisées et toutes les adresses valides dans l'échantillon. Dans la ville de Neuchâtel, il est très satisfaisant puisqu'il s'élève à 60.6% (Tableau 4). Il a été calculé à partir du nombre de lettres envoyés (1'001), duquel a été soustrait le nombre d'adresses non-utilisées (5), les personnes qui n'ont pas été interrogées puisqu'elles appartenaient à un groupe déjà surreprésenté (7) et les personnes qui ont fixé un rendez-vous pour effectuer l'interview (8), mais laquelle n'a pas été faite car entre-temps le nombre de l'échantillon (500) a été atteint. Ensuite, on a également soustrait les numéros de téléphones non valides (122), les numéros de fax ou d'entreprise (14) et les personnes, avec lesquelles l'interview n'a pas pu être faite à cause de problèmes de langue (15). Il en résulte un total de 830 adresses valides et utilisées. Le taux de réponse se calcule alors du nombre des interviews réalisées (501) et du nombre total corrigé des personnes

cibles. Pendant la phase de la recherche sur le terrain, 132 personnes n'ont pas pu être atteintes et 195 ont refusé de participer.

Tableau 4 : Taux de réponse à Neuchâtel en comparaison avec le Canton de NE et l'étude nationale (en pourcentage)

	Neuchâtel	Canton NE	National
Taux de réponse	60.6	60.4	59.6

Résultats

3 Victimisation

3.1 Délits contre les biens personnels

3.1.1 Vol de véhicule et d'objets dans la voiture (voiture, moto, vélo)

La question² suivante a été posée aux interviewés : « Au cours des 5 dernières années, donc depuis 2006, vous-même ou un membre de votre ménage s'est-il fait voler sa voiture (incl. camion)/moto (incl. scooter)/vélo? »

Il y a eu un vol de voiture en 2009 et deux en 2010. Au cours des 5 dernières années, ce sont en tout 7 personnes (1.9%) qui ont été concernées. Il y a eu 7 motos (6.3%) volées entre 2006 et 2010, dont 2 en 2009 et 4 en 2010.

La prévalence sur 5 ans des vols de vélos a atteint 21.1% (73 cas) et est donc nettement plus élevée que celle des voitures. En 2009, cette prévalence s'est élevée à 7.5% (26 vélos) et en 2010 à 5.7% (20 vélos). Un objet a été volé dans un véhicule dans 7 cas en 2009 et dans 8 cas en 2010. Au cours des 5 dernières années, ceci est arrivé à 7.4% de tous les détenteurs d'un véhicule.

Tableau 5 : Prévalence sur un an pour vol de véhicule et d'objets dans la voiture (sur 100 détenteurs du véhicule correspondant, nombre de cas entre parenthèses)

Vol	Voiture	Moto	Vélo	Objets dans véhicule
2009	0.3 (1)	2.1 (2)	7.5 (26)	1.8 (7)
2010	0.4 (2)	3.4 (4)	5.7 (20)	1.9 (8)
2011	-	1.3 (1)	1.0 (4)	0.6 (2)

2011 englobe les mois de janvier à mai

Tableau 6 : Prévalence sur cinq ans pour vol de véhicule et d'objets dans la voiture (sur 100 détenteurs du véhicule correspondant, nombre de cas entre parenthèses)

Vol	Voiture	Moto	Vélo	Objets dans véhicule
Neuchâtel	1.9 (7)	6.3 (7)	21.1 (73)	7.4 (30)
Canton NE	0.8 (4)	10.3 (11)	22.0 (81)	9.5 (41)
Suisse	1.4 (23)	6.8 (42)	24.3 (396)	10.1 (168)

Les derniers³ vols de voitures (3 cas) se sont produits une fois à la maison ou à proximité et 2 fois à l'étranger. Les motos (7 cas) ont été volées 6 fois à la maison ou à proximité et une fois ailleurs dans le pays. Les 48 vols de vélos se sont produits majoritairement à la maison ou à proximité (35 cas, 73.5%), 8 fois sur un parking public, 4 fois à la gare et une fois ailleurs dans le pays (Tableau 7).

² Seules les personnes qui avaient (elles-mêmes, ou quelqu'un dans leur ménage) un véhicule à leur disposition au cours des 5 dernières années ont été interrogées à ce sujet.

³ Les questions consécutives (précisions sur les délits telles que le lieu, les auteurs, les conséquences, etc.) ne concernent que le dernier cas depuis 2008. Les multi-victimes ne se prononcent donc que sur le dernier cas subi.

Nous avons demandé aux victimes comment elles avaient sécurisés leurs vélos (plusieurs réponses possibles). 13 personnes avaient utilisé un antivol supplémentaire attaché à un support, 11 personnes les avaient sécurisés grâce à un antivol fixe, 8 personnes les avaient enfermés dans une pièce ou une station à bicyclette et autant de personnes ne les avaient pas du tout sécurisés. 4 personnes avaient utilisé un antivol supplémentaire sans l'attacher à un support (Tableau 8).

Tableau 7 : Lieu du dernier vol de vélo (en pourcentage, nombre de cas entre parenthèses)

A la maison ou à proximité	73.5 (35)
Sur un parking public	16.0 (8)
A la gare	9.0 (4)
Ailleurs dans le pays	1.5 (1)

Tableau 8 : Sécurisation des bicyclettes volées (en pourcentage, nombre de cas entre parenthèses)

Antivol supplémentaire attaché à un support pour bicyclettes / un signal ou autre	26.5 (13)
Antivol fixe sur la bicyclette	22.8 (11)
Enfermée dans une pièce / une station à bicyclette	17.8 (8)
Bicyclette pas du tout sécurisée	17.8 (8)
Antivol supplémentaire (sans être attaché à un support)	9.0 (4)

Plusieurs réponses possibles

3.1.2 Cambriolage et tentative de cambriolage

Pour ces délits, les questions étaient les suivantes : « Au cours des 5 dernières années, donc depuis 2006, quelqu'un s'est-il introduit dans votre habitation sans autorisation pour y voler ou essayer d'y voler quelque chose ? Ne pas compter ici votre garage, votre grenier ou votre cave » ainsi que « Avez-vous eu des indices qu'au cours des 5 dernières années, donc depuis 2006, quelqu'un a essayé de pénétrer par effraction dans votre habitation mais sans succès ? »

En 2009, 1.4% des personnes interrogées ont été victimes d'un cambriolage et 1.8% d'une tentative de cambriolage. En 2010, 2.7% des répondants ont été concernés par un cambriolage et 2.1% par une tentative. Sur 5 ans, le taux de cambriolage se chiffre à 6.7% et celui des tentatives à 5.8%.

Tableau 9 : Prévalence sur un an pour cambriolage et tentative de cambriolage (en pourcentage, nombre de cas entre parenthèses)

	Cambriolage	Tentative de cambriolage
2009	1.4 (7)	1.8 (9)
2010	2.7 (13)	2.1 (11)
2011	1.7 (9)	0.9 (4)

2011 englobe les mois de janvier à mai

Tableau 10 : Prévalence sur cinq ans pour cambriolage et tentative de cambriolage (en pourcentage, nombre de cas entre parenthèses)

	Cambriolage	Tentative de cambriolage
Neuchâtel	6.7 (33)	5.8 (29)
Canton NE	7.2 (36)	5.5 (28)
Suisse	7.1 (144)	7.0 (142)

Nous avons ensuite demandé où le cambriolage avait eu lieu lors du dernier cas et comment le lieu avait été sécurisé. Il s'agissait d'un appartement dans 20 cas, d'une maison individuelle dans 4 cas et d'un autre type de lieu dans 4 cas. Parmi les lieux où aucune protection spéciale n'avait été mise en place (20 cas), dans 12 cas les fenêtres ou portes n'étaient pas fermées à clé. Dans 4 cas, les lieux bénéficiaient d'une protection spéciale (comme, par exemple, une serrure multiple ou un verre de sécurité), mais une fois les accès (fenêtres ou portes) n'étaient pas fermés.

Les tentatives se sont produites 12 fois dans des appartements, 5 fois dans des maisons individuelles et 3 fois dans d'autres types de lieu. Les accès de 4 lieux sans protection spéciale (13 cas) et de 2 lieux avec une protection spéciale (6 cas), n'étaient pas fermés.

Après avoir subi un cambriolage, 18 victimes (68.4%) ont amélioré la sécurité du lieu en question. Dans le cas des tentatives, 14 personnes (67.5%) l'ont améliorée.

3.1.3 Vol de biens personnels

Nous avons demandé aux personnes interrogées: « Il existe beaucoup de types de vols de biens personnels, tels que les actes de pickpocket ou les vols de porte-monnaie, portefeuille, vêtements, bijoux, équipement de sport, etc. Cela peut arriver au travail, à l'école, dans un bar, dans les transports en commun, sur la plage ou dans la rue. Au cours des 5 dernières années, donc depuis 2006, avez-vous été personnellement (donc pas un autre membre de votre ménage) victime d'un tel vol ? »

La prévalence sur un an est passée de 5.7 à 4.7% de 2009 à 2010. La prévalence sur 5 ans a pour sa part atteint 15.9% (Tableau 11).

37% des biens personnels ont été volés à la maison ou à proximité, 51.5% ailleurs dans le pays et 11.5% à l'étranger. Dans la moitié des cas, il s'agissait d'un vol à la tire. Le sac entier a été volé dans 1 cas. Le butin principal fût le porte-monnaie (29 cas, 88.5%), suivi du téléphone portable (9 cas), des habits (2 cas), des bijoux (1 cas) et d'autres choses (3 cas).

Tableau 11 : Prévalence sur un et cinq ans pour vol de biens personnels selon l'âge et le sexe (en pourcentage, nombre de cas entre parenthèses)

	(1) <26 a.	(2) 26-39 a.	(3) >39 a.	m	f	2009	2010	2011	5 ans
Neuchâtel	19.7 (14)	17.4 (27)	14.2 (39)	15.2 (38)	16.7 (42)	5.7 (29)	4.7 (24)	2.8 (14)	15.9 (80)
Canton NE	22.2 (14)**	16.7 (27)*	8.7 (24)	13.9 (35)	12.0 (30)	3.7 (19)	6.1 (31)	2.4 (12)	13.0 (65)
Suisse	20.1 (69)***	17.7 (101)**	12.9 (144)	14.8 (151)	16.0 (163)	5.0 (101)	5.1 (104)	1.8 (36)	15.4 (314)

2011 englobe les mois de janvier à mai

Âge & sexe: sur 5 ans

Âge - canton NE : * diff. sig. (p<0.05) entre (3) - (2), ** diff. sig. (p<0.01) entre (3) - (1)

Âge - Suisse : ** diff. sig. (p<0.01) entre (1) - (3), *** diff. sig. (p<0.001) entre (1) - (3)

3.2 Délits contre l'intégrité personnelle

3.2.1 Brigandage

Le « brigandage » est un vol avec utilisation ou menaces de violence. En 2009 et en 2010, 4 personnes ont été victimes de ce type de délit. Au cours des 5 dernières années, 12 personnes ont été victimes de brigandage (Tableau 12). Selon l'âge et le sexe, il n'existe à cause du faible nombre de cas pas de différence significative. Cependant, il semble que les jeunes et les hommes ont plus souvent été victimes que les personnes plus âgées et les femmes.

Tableau 12 : Prévalence sur un et cinq ans pour brigandage selon l'âge et le sexe (en pourcentage, nombre de cas entre parenthèses)

	(1) <26 a.	(2) 26-39 a.	(3) >39 a.	m	f	2009	2010	2011	5 ans
Neuchâtel	4.2 (3)	1.9 (3)	2.2 (6)	3.6 (9)	1.2 (3)	0.8 (4)	0.7 (4)	0.3 (1)	2.4 (12)
Canton NE	3.2 (2)	0.6 (1)	1.1 (3)	1.6 (4)	0.4 (1)	0.3 (2)	0.4 (2)	0.2 (1)	1.1 (5)
Suisse	3.5 (12)*	2.3 (13)	1.7 (19)	3.0 (31)**	1.3 (13)	0.9 (18)	1.0 (21)	-	2.2 (44)

2011 englobe les mois de janvier à mai

Âge & sexe: sur 5 ans

Âge - Suisse : * diff. sig. (p<0.05) entre (1) - (3)

Sexe - Suisse : ** diff. sig. (p<0.01)

3 des 8 derniers brigandages se sont produits à la maison ou à proximité, 2 ailleurs dans le pays et 1 à l'étranger. 2 victimes ne se sont pas exprimées. Une arme a été utilisée dans 1 cas. L'auteur a agi seul dans 3 cas et dans 5 cas la victime ne se souvient plus. Dans 2 cas, les auteurs étaient sous influence

d'alcool ou de drogue au moment des faits. Une victime pense qu'elle a été attaquée à cause de sa nationalité, race, couleur de peau, foi ou orientation sexuelle.

3.2.2 Victimisation sexuelle

Pour ce type de délits, la question suivante a été posée : « Parfois, certains individus saisissent, touchent ou attaquent d'autres personnes de façon agressive pour des raisons sexuelles. Ceci peut arriver dans leur habitation ou ailleurs, par exemple dans un bar, dans la rue, à l'école, dans les transports en commun, au cinéma, sur la plage ou au travail. Au cours des 5 dernières années, donc depuis 2006, quelqu'un a-t-il agi ainsi avec vous (pas avec un autre membre de votre ménage) ? »

En 2009 et 2010, 5 resp. 3 personnes ont été victimes d'une agression sexuelle. Sur les dernières 5 années, 2.3% des personnes interrogées ont été concernées, à savoir uniquement des femmes (Tableau 13). Selon l'âge, il n'existe à cause du faible nombre de cas pas de différence significative. Cependant, il semble que les jeunes ont plus souvent été victimes que les personnes plus âgées.

Tableau 13 : Prévalence sur un et cinq ans pour victimisation sexuelle selon l'âge et le sexe (en pourcentage, nombre de cas entre parenthèses)

	(1) <26 a.	(2) 26-39 a.	(3) >39 a.	m	f	2009	2010	2011	5 ans
Neuchâtel	5.6 (4)	3.2 (5)	0.7 (2)	-.***	4.4 (11)	0.9 (5)	0.7 (3)	0.5 (3)	2.3 (11)
Canton NE	1.6 (1)	4.9 (8)	1.1 (3)	-.***	4.8 (12)	0.5 (2)	0.1 (1)	0.4 (2)	2.4 (12)
Suisse	5.8 (20)	4.0 (23)	1.4 (16)***	0.6 (6)***	5.3 (54)	0.9 (19)	1.2 (24)	0.8 (16)	2.9 (60)

2011 englobe les mois de janvier à mai

Âge & sexe: sur 5 ans

Sexe – Neuchâtel/Canton NE/Suisse : *** diff. sig. (p<0.001)

Âge – Suisse : *** diff. sig. (p<0.001) entre (1)/(2) – (3)

3 des 9 dernières agressions se sont produites pendant une activité de loisir, 2 à la maison et 1 sur le trajet de travail, dans un espace boisé ou sur un chemin de promenade et dans un centre commercial. 7 victimes ne connaissaient pas l'auteur et 2 le connaissaient de vue. L'auteur n'a jamais utilisé d'arme et n'a jamais agi – selon la victime – à cause de sa nationalité, race, couleur de peau, foi ou orientation sexuelle.

3.2.3 Violence et menaces

La question suivante a été posée aux répondants : « Mis à part les incidents que nous venons de mentionner, certains individus attaquent ou menacent d'autres personnes d'une manière qui fait peur. Ceci peut arriver à domicile ou ailleurs comme par exemple dans un bar, dans la rue, à l'école, dans les transports en commun, au cinéma, sur la plage ou au travail. Au cours des 5 dernières années, donc depuis 2006, avez-vous été personnellement (donc pas un autre membre de votre ménage) victime de violences ou de menaces ? »

En 2009 et 2010, 2.9% resp. 3.3% des personnes interrogées ont été victimes de violence et menaces. Sur 5 cinq ans, 8.1% des personnes interviewées ont subi de tels actes. Les moins de 26 ans sont significativement plus souvent concernés que les personnes de 40 ans et plus (Tableau 14).

Les derniers cas de violence et menaces (37) se sont produits dans les lieux et situations suivants : 12 fois pendant une activité de loisir (32.9%), 8 fois à la maison, 2 fois sur le lieu de travail, en vacances et dans un centre commercial, 1 fois sur le trajet de travail et au domicile d'une autre personne et finalement 8 fois ailleurs. 18 (48.1%) victimes ne connaissaient pas l'auteur, 10 (27.8%) le connaissaient de

nom, 8 de vue et une victime ne l'a pas vu. 83.6% des cas se sont produits sans l'utilisation d'une arme, dans 2 cas un couteau et dans 4 cas autre chose a été utilisé comme arme. 4 victimes pensent que l'attaque était due à leur nationalité, race, couleur de peau, foi ou orientation sexuelle.

Tableau 14 : Prévalence sur un et cinq ans pour violence et menaces selon l'âge et le sexe (en pourcentage, nombre de cas entre parenthèses)

	(1) <26 a.	(2) 26-39 a.	(3) >39 a.	m	f	2009	2010	2011	5 ans
Neuchâtel	14.1 (10)*	9.0 (14)	6.2 (17)	7.2 (18)	8.8 (22)	2.9 (14)	3.3 (17)	2.2 (11)	8.1 (41)
Canton NE	12.7 (8)	11.7 (19)*	5.8 (16)	8.4 (21)	9.2 (23)	4.0 (20)	3.2 (16)	2.3 (11)	8.7 (43)
Suisse	13.1 (45)	12.2 (70)	8.0 (89)**	11.8 (120)**	8.3 (85)	4.7 (96)	5.1 (104)	2.2 (44)	10.0 (204)

2011 englobe les mois de janvier à mai

Âge & sexe: sur 5 ans

Âge – Neuchâtel : * diff. sig. (p<0.05) entre (1) – (3)

Âge – Canton NE : * diff. sig. (p<0.05) entre (2) – (3)

Âge – Suisse : ** diff. sig. (p<0.001) entre (1)/(2) – (3)

Sexe – Suisse : ** diff. sig. (p<0.01)

4 Rapport avec les pouvoirs publics

4.1 Taux de reportabilité et satisfaction des victimes en ce qui concerne le traitement du cas

Nous avons demandé aux victimes si elles avaient dénoncé le délit à la police et si, le cas échéant, elles étaient, dans l'ensemble, satisfaites de leur travail (Tableau 15). Nous leur avons également demandé si elles avaient été informées par la police des prochaines étapes de l'affaire et des différentes décisions qui en découlaient. Si tel n'était pas le cas, nous leur avons demandé si, selon elles, ceci aurait dû être fait. En raison du taux de victimisation relativement faible à l'échelon communal, les délits ont été regroupés en deux catégories à savoir les délits contre le bien personnel et les délits contre la personne.

Tableau 15 : Taux de reportabilité et satisfaction en lien avec le travail de la police et le flux d'information à Neuchâtel (délits de 2009-2011, en pourcentage, nombre de cas entre parenthèses)

	Délit dénoncé	Satisfait du travail de la police	Transmission d'informations relatives au cas	
			Oui	Non, mais information souhaitée
Délit contre le bien personnel (vol, cambriolage)	53.8 (97)	71.0 (69)	34.0 (33)	31.2 (30)
Délit contre la personne (brigandage, violence/ menaces, victimisation sexuelle)	32.5 (17)	64.7 (11)	32.9 (6)	11.6 (2)

Tableau 16 : Taux de reportabilité et satisfaction en ce qui concerne le travail de la police et le flux d'information dans le Canton NE (délits de 2009-2011, en pourcentage, nombre de cas entre parenthèses)

	Délit dénoncé	Satisfait du travail de la police	Transmission d'informations relatives au cas	
			Oui	Non, mais information souhaitée
Délit contre le bien personnel (vol, cambriolage)	57.6 (97)	63.7 (62)	32.1 (31)	32.5 (31)
Délit contre la personne (brigandage, violence/ menaces, victimisation sexuelle)	27.2 (12)	54.6 (6)	61.7 (7)	15.8 (2)

53.8% des victimes de délits contre le bien personnel et 32.5% des victimes de délits contre la personne ont dénoncé ces actes à la police. Parmi ces personnes, 71% resp. 64.7% ont été satisfaites du travail de la police et 34% resp. 32.9% ont reçu des informations relatives à leur victimisation. 31.2% des personnes ayant subi un délit contre leur bien personnel et 11.6% des victimes de délits contre la personne n'ont pas reçu de telles informations alors qu'elles auraient aimé y avoir accès.

4.2 Perception et appréciation du travail général de la police

74.7% de la population interrogée à Neuchâtel fait confiance à la police (Tableau 17). Cependant, il y a des différences significatives entre les différents groupes d'âge et le sexe. Seuls 52.9% des moins de 26 ans déclarent avoir confiance et les hommes ont moins de confiance que les femmes. 88% pensent que la police effectue un très ou assez bon travail, tandis que 1.6% le trouve très mauvais (Tableau 18). Les étrangers apprécient plus le travail effectué que les Suisses.

Tableau 17 : Confiance en la police selon l'âge, le sexe et la région (en pourcentage, nombre de cas entre parenthèses)

	(1) <26 a.	(2) 26-39 a.	(3) >39 a.	m	f	Neuchâtel	Canton NE	Suisse
Oui	52.9 (37)**	76.0 (117)	79.6 (219)	70.4 (176)*	78.9 (198)	74.7 (374)	78.0 (391)	73.9 (1'504)
Non	47.1 (33)	24.0 (37)	20.4 (56)	29.6 (74)	21.1 (53)	25.3 (127)	22.0 (110)	26.1 (531)
Total	100 (70)	100 (154)	100 (275)	100 (250)	100 (251)	100 (501)	100 (501)	100 (2'035)

Âge : *** diff. sig. (p<0.001) entre (1) – (2)/(3)

Sexe : * diff. sig. (p<0.05)

Tableau 18 : Appréciation de la surveillance policière selon la nationalité et la région (en pourcentage, nombre de cas entre parenthèses)

La police effectue un...	CH	non CH	Neuchâtel	Canton NE	Suisse
...très bon travail	14.2 (49)**	22.7 (15)	15.6 (64)	13.2 (54)	16.2 (271)
...assez bon travail	72.2 (249)	74.2 (49)	72.4 (298)	77.3 (316)	72.2 (1'205)
...assez mauvais travail	11.9 (41)	3.0 (2)	10.4 (43)	7.4 (30)	9.9 (165)
...très mauvais travail	1.7 (6)	-	1.6 (6)	2.1 (9)	1.6 (27)
Total	100 (345)	100 (66)	100 (412)	100 (409)	100 (1'668)

« Ne sait pas / Sans réponse » : Neuchâtel : 17.9% (89), Canton NE : 18.4% (92), Suisse : 18.0% (367)

Nationalité : ** diff. sig. (p<0.01)

Le Tableau 19 indique l'appréciation de l'évolution de la qualité du travail policier au cours des trois dernières années. 38.5% des personnes interrogées sont d'avis qu'elle s'est fortement ou légèrement améliorée, la moitié qu'elle n'a pas changé, 8% qu'elle s'est légèrement empirée et finalement 3.5% qu'elle s'est fortement empirée. A ce sujet, les étrangers et les personnes plus âgées sont significativement plus enclines à évaluer positivement l'évolution de la qualité du travail policier que les Suisses et les plus jeunes (Tableau 20). Notons que 31.4% des interviewés ont choisi l'item « ne sait pas ». Environ 70% des interviewés estime que la présence de la police est suffisante, en particulier les personnes entre 26 et 39 ans (Tableau 21).

Tableau 19 : Appréciation de l'évolution de la qualité du travail policier au cours des trois dernières années la région (en pourcentage, nombre de cas entre parenthèses)

La qualité du travail...	Neuchâtel	Canton NE	Suisse
... s'est fortement améliorée	6.2 (21)	3.7 (13)	5.7 (76)
... est légèrement améliorée	32.3 (111)	26.1 (93)	23.5 (312)
... n'a pas changé	49.9 (171)	55.0 (197)	55.9 (743)
... s'est légèrement empirée	8.0 (28)	10.7 (38)	12.1 (161)
... s'est fortement empirée	3.5 (12)	4.5 (16)	2.8 (37)
Total	100 (344)	100 (358)	100 (1'330)

« Ne sait pas / Sans réponse » : Neuchâtel : 31.4% (157), Canton NE : 28.5% (143), Suisse : 34.7% (705)

Tableau 20 : Appréciation de l'évolution de la qualité du travail policier au cours des trois dernières années selon l'âge et la nationalité (en pourcentage, nombre de cas entre parenthèses)

La qualité du travail...	<26 ans	26-39 ans	>39 ans	CH	non CH
... s'est fortement améliorée	1.8 (1)**	7.4 (7)	6.8 (13)	6.1 (18)*	8.5 (4)
... est légèrement améliorée	24.6 (14)	23.2 (22)	39.5 (75)	30.1 (89)	46.8 (22)
... n'a pas changé	61.4 (35)	56.8 (54)	43.2 (82)	51.7 (153)	38.3 (18)
... s'est légèrement empirée	7.0 (4)	7.4 (7)	8.4 (16)	8.8 (26)	2.1 (1)
... s'est fortement empirée	5.3 (3)	5.3 (5)	2.1 (4)	3.4 (10)	4.3 (2)
Total	100 (57)	100 (95)	100 (190)	100 (296)	100 (47)

Âge : ** diff. sig. (p<0.01) : plus on est âgé, plus on pense que la qualité s'est améliorée

Nationalité : * diff. sig. (p<0.05)

Tableau 21 : Appréciation de la présence policière selon la nationalité et l'âge et la région (en pourcentage, nombre de cas entre parenthèses)

La présence de la police est...	(1) <26 ans	(2) 26-39 ans	(3) >39 ans	Neuchâtel	Canton NE	Suisse
...suffisante	64.6 (42)*	81.0 (111)	64.8 (158)***	69.7 (311)	63.0 (283)	60.9 (1'118)
...insuffisante	35.4 (23)	19.0 (26)	35.2 (86)	30.3 (135)	37.0 (166)	39.1 (718)
Total	100 (65)	100 (137)	100 (244)	100 (446)	100 (449)	100 (1'836)

« Ne sait pas / Sans réponse » : Neuchâtel : 11.0% (55), Canton NE : 10.3% (52), Suisse : 9.8% (199)

Âge : * diff. sig. (p<0.05) entre (2) – (1), *** diff. sig. (p<0.001) entre (2) – (3)

En outre, environ 43% des personnes interrogées pensent que la présence de la police a augmenté, 48% qu'elle n'a pas changé et 9.5% qu'elle a diminué au cours des trois dernières années (Tableau 22). Les femmes pensent, de manière significative, plus souvent que les hommes, que la présence a augmenté. Le Tableau 23 montre l'appréciation de la disponibilité de la police. On constate que 82.4% des personnes pensent que la police est très ou plutôt disponible, 14.3% qu'elle l'est peu et 3.2% qu'elle ne l'est pas du tout. Il y a une divergence selon l'âge : plus les personnes sont jeunes, moins elles évaluent la police comme étant disponible.

Tableau 22 : Appréciation de l'évolution de la présence de la police durant les dernières 3 années selon le sexe et la région (en pourcentage, nombre de cas entre parenthèses)

La présence de la police...	m	f	Neuchâtel	Canton NE	Suisse
...a augmenté	35.6 (74)***	50.5 (99)	42.7 (173)	27.4 (114)	37.5 (623)
...n'a pas changé	51.4 (107)	43.9 (86)	47.8 (193)	55.4 (231)	47.9 (797)
...a diminué	13.0 (27)	5.6 (11)	9.5 (38)	17.2 (72)	14.6 (243)
Total	100 (208)	100 (196)	100 (404)	100 (417)	100 (1'663)

« Ne sait pas / Sans réponse » : Neuchâtel : 19.3% (97), Canton NE : 16.7% (84), Suisse : 18.3% (372)

Sexe : *** diff. sig. (p<0.001)

Tableau 23 : Appréciation de la disponibilité de la police selon l'âge et la région (en pourcentage, nombre de cas entre parenthèses)

La police...	<26 ans	26-39 ans	>39 ans	Neuchâtel	Canton NE	Suisse
... est très disponible	8.6 (5)***	21.4 (27)	22.5 (51)	20.2 (83)	16.1 (66)	23.2 (344)
... est plutôt disponible	62.1 (36)	59.5 (75)	63.9 (145)	62.2 (256)	62.8 (259)	53.5 (793)
... est peu disponible	19.0 (11)	17.5 (22)	11.0 (25)	14.3 (59)	17.0 (70)	20.8 (308)
... n'est pas du tout disponible	10.3 (6)	1.6 (2)	2.6 (6)	3.2 (13)	4.1 (17)	2.5 (37)
Total	100 (58)	100 (126)	100 (227)	100 (412)	100 (412)	100 (1'482)

« Ne sait pas / Sans réponse » : Neuchâtel : 17.8% (89), Canton NE : 17.7% (89), Suisse : 27.2% (553)

Âge : *** diff. sig. (p<0.001) : plus on est âgé, plus on pense que la police est disponible

Nous avons demandé aux répondants d'apprécier le temps que mettait la police pour arriver sur les lieux après un appel d'urgence. 53% pensent que la police arrive, en règle générale, rapidement, 11.3% sont d'avis qu'elle prend trop de temps et 35.7% pensent que cela dépend de l'événement (Tableau 24). Les moins de 26 ans pensent moins souvent que les plus de 39 ans, que la police arrive rapidement (Tableau 25). Notons que 31.6% des interviewés ont choisi l'item « ne sait pas ».

Tableau 24 : Appréciation du temps de l'intervention policière selon la région (en pourcentage, nombre de cas entre parenthèses)

	Neuchâtel	Canton NE	Suisse
En règle générale, la police arrive rapidement	53.0 (182)	47.3 (171)	43.5 (457)
La police prend trop de temps	11.3 (39)	13.4 (49)	19.6 (206)
Cela dépend de l'événement	35.7 (122)	39.3 (142)	36.9 (387)
Total	100 (343)	100 (362)	100 (1'050)

« Ne sait pas / Sans réponse » : Neuchâtel : 31.6% (158), Canton NE : 27.6% (138), Suisse : 48.4% (985)

Tableau 25 : Appréciation du temps de l'intervention policière selon l'âge (en pourcentage, nombre de cas entre parenthèses)

En règle générale, la police...	(1) <26 ans	(2) 26-39 ans	(3) >39 ans
...arrive rapidement	65.0 (13)*	81.0 (51)	85.5 (118)
...prend trop de temps	35.0 (7)	19.0 (12)	14.5 (20)
Total	100 (20)	100 (63)	100 (138)

« Cela dépend de l'événement » : <26 ans : 60.0% (30), 26-39 ans : 38.2% (39), >39 ans : 27.7% (53)

Âge : * diff. sig. (p<0.05) entre (1) – (3)

Nous avons demandé aux personnes interrogées si, selon elles, la police effectuait assez de contrôles de stationnement, de vitesse et de cyclistes. 82.4% jugent le contrôle des voitures stationnées comme suffisant (Tableau 26). Par rapport au contrôle de vitesse, 68.7% sont d'avis que la police effectue assez de contrôles. Les étrangers sont plus souvent de cet avis que les Suisses (Tableau 27). Finalement, 54.3% des personnes interrogées juge le contrôle des cyclistes comme étant suffisant. Là, ce sont les personnes entre 26 et 39 ans qui sont plus souvent de cette opinion (Tableau 28).

Tableau 26 : Appréciation des contrôles de voitures stationnées selon le sexe et la région (en pourcentage, nombre de cas entre parenthèses)

Le contrôle des voitures stationnées...	m	f	Neuchâtel	Canton NE	Suisse
...est suffisante	78.3 (191)*	86.8 (197)	82.4 (388)	82.6 (371)	80.2 (1'326)
...est insuffisante	21.7 (53)	13.2 (30)	17.6 (83)	17.4 (78)	19.8 (326)
Total	100 (244)	100 (227)	100 (471)	100 (450)	100 (1'652)

« Ne sait pas / Sans réponse » : Neuchâtel : 6.1% (30), Canton NE : 10.1% (51), Suisse : 18.8% (382)

Sexe : * diff. sig. (p<0.05)

Tableau 27 : Appréciation des contrôles de vitesse selon la nationalité et la région (en pourcentage, nombre de cas entre parenthèses)

La police effectue...	CH	non CH	Neuchâtel	Canton NE	Suisse
...assez de contrôle de vitesse	66.8 (260)*	79.7 (55)	68.7 (315)	66.8 (305)	64.0 (1'156)
...pas assez de contrôle de vitesse	33.2 (129)	20.3 (14)	31.3 (143)	33.2 (152)	36.0 (650)
Total	100 (389)	100 (69)	100 (458)	100 (458)	100 (1'806)

« Ne sait pas / Sans réponse » : Neuchâtel : 8.5% (43), Canton NE : 8.6% (43), Suisse : 11.2% (229)

Nationalité : * diff. sig. (p<0.05)

Tableau 28 : Appréciation des contrôles de cyclistes selon l'âge et la région (en pourcentage, nombre de cas entre parenthèses)

La police effectue...	(1) <26 ans	(2) 26-39 ans	(3) >39 ans	Neuchâtel	Canton NE	Suisse
...assez de contrôle de cyclistes	46.0 (23)**	68.3 (71)	46.9 (68)***	54.3 (161)	47.5 (134)	48.8 (686)
...pas assez de contrôle de cyclistes	54.0 (27)	31.7 (33)	53.1 (77)	45.7 (136)	52.5 (148)	51.2 (718)
Total	100 (50)	100 (104)	100 (145)	100 (297)	100 (281)	100 (1'404)

« Ne sait pas / Sans réponse » : Neuchâtel : 40.7% (204), Canton NE : 43.8% (219), Suisse : 31.0% (631)

Âge : ** diff. sig. (p<0.01) entre (2) – (1), *** diff. sig. (p<0.001) entre (2) – (3)

La question « Quel type d'action de la police vous semble la plus utile pour assurer votre sécurité ? » a été posée. Trois types d'actions sont à classer selon la priorité : « Patrouille à pied en uniforme », « Intervention la plus rapide possible lors d'un appel au 117 » et « Ouverture d'un poste de police 24/24 dans la ville » (Tableau 29). Les interrogés ont dû également indiquer le quartier dans lequel ils habitent.

Globalement, les Neuchâtelois préfèrent une intervention rapide lors d'un appel au 117, suivie des patrouilles à pied en uniforme. L'ouverture d'un poste de police 24/24 est moins souvent classée en priorité. En revanche, seul dans le quartier « Est », la catégorie « patrouille à pied » devance légèrement « l'intervention rapide ».

Tableau 29 : Type d'action de la police la plus utile pour assurer la sécurité, selon le quartier (en pourcentage, nombre de cas en parenthèses)

		Patrouille à pied	Intervention rapide	Poste de police 24/24
Neuchâtel	Priorité 1	42.2 (180)	42.0 (178)	15.8 (67)
	Priorité 2	29.7 (126)	41.8 (178)	28.6 (122)
	Total	71.9 (306)	83.8 (356)	44.4 (189)
Nord	Priorité 1	45.0 (65)	42.2 (61)	12.8 (19)
	Priorité 2	29.7 (43)	46.2 (67)	24.1 (35)
	Total	74.7 (108)	88.4 (128)	37.0 (54)
Est	Priorité 1	49.2 (41)	40.2 (33)	10.5 (9)
	Priorité 2	30.6 (25)	38.5 (32)	31.0 (26)
	Total	79.8 (66)	78.7 (65)	41.5 (35)
Sud	Priorité 1	37.8 (23)	44.2 (27)	18.0 (11)
	Priorité 2	31.1 (19)	38.6 (23)	30.3 (18)
	Total	68.9 (42)	82.8 (50)	48.3 (29)
Ouest	Priorité 1	37.9 (45)	39.9 (47)	22.2 (26)
	Priorité 2	27.2 (32)	39.7 (47)	33.1 (39)
	Total	65.1 (77)	79.6 (95)	55.3 (66)

La police tente de mettre en garde les gens contre la criminalité et les actes dangereux en matière de circulation routière grâce à diverses campagnes. Elle désigne également les bons comportements à adopter dans la vie de tous les jours ainsi que dans des situations d'urgence. 42.8% des personnes interrogées connaissent ce genre de campagnes. La plus connue est « Stop pornographie enfantine sur Internet » (30.6%), suivie par « Stop ! Violence domestique » (28.5%), « Les jeunes et la violence » (19%), « Prévention contre l'escroquerie : Je connais cette astuce » (17.9%) et finalement « Sécurité des 50+ » (8.8%). Les Suisses connaissent plus souvent les campagnes que les étrangers.

Tableau 30 : Connaissez-vous une campagne ? Si oui, laquelle ? Selon l'âge, la nationalité et la région (en pourcentage, nombre de cas entre parenthèses)

	(a) Connais une campagne, notamment :	(b) Stop porno-graphie enfantine sur Internet	(c) Stop ! Violence domestique	(d) Les jeunes et la violence	(e) Prévention contre l'escroquerie: « Je connais cette astuce »	(f) Sécurité des 50+
(1) <26 ans	37.7 (26)	42.3 (11)	34.6 (9)	32.0 (8)	-	4.0 (1)
(2) 26-39 ans	47.1 (72)	25.0 (18)	29.2 (21)	9.7 (7)	18.1 (13)	5.6 (4)
(3) 40-59 ans	42.2 (57)	35.1 (20)	29.8 (17)	21.4 (12)	21.4 (12)	5.3 (3)
(4) >59 ans	40.9 (54)	27.8 (15)	24.1 (13)	22.2 (12)	22.2 (12)	18.5 (10)
CH	45.5 (188)**	30.9 (58)	28.7 (54)	19.1 (36)	18.6 (35)	9.6 (18)
non CH	28.0 (21)	28.6 (6)	23.8 (5)	19.0 (4)	9.5 (2)	-
Neuchâtel	42.8 (209)	30.6 (64)	28.5 (60)	19.0 (40)	17.9 (37)	8.8 (18)
Canton NE	45.1 (218)	31.9 (70)	34.6 (76)	27.1 (59)	17.5 (38)	11.2 (24)
Suisse	54.2 (1'051)	35.9 (377)	34.5 (362)	28.0 (294)	20.2 (212)	13.3 (140)

Plusieurs réponses possibles. Neuchâtel : 57.2% (279), Canton NE : 56.4% (282), Suisse : 48.4% (984) ont répondu « Ne connaît pas une campagne » ou « Ne sait pas / Sans réponse ». Les questions (b) – (f) n'ont pas été posées à ces personnes.

Nationalité – a : ** diff. sig. (p<0.01)

Nous avons ensuite demandé aux répondants s'ils avaient changé leurs comportements grâce à ces campagnes. 55.3% des gens qui ont déjà entendu parler d'une campagne – notons que cette question a seulement concerné 38% de l'échantillon – n'ont rien changé. 21.6% sont plus prudents sur Internet, 20.9% sont plus vigilants pendant la nuit, 17.2% se comportent plus prudemment en matière de circulation routière, 8.3% ont pris des mesures préventives contre les cambriolages et 3.2% appellent le numéro 117 lorsqu'ils voient quelque chose de suspect. Les personnes avec un revenu du ménage entre CHF 2'500 et 7'500 ont moins souvent changé leur comportement que celles des deux autres catégories.

Tableau 31 : Avez-vous changé votre comportement à cause de ces campagnes ? Selon le revenu du ménage et la région (en pourcentage, nombre de cas entre parenthèses)

	(a) Je n'ai rien changé	(b) Je me comporte plus prudemment sur Internet	(c) Je suis plus vigilant(e) lorsque je me promène de nuit et j'évite les personnes agressives	(d) Je me comporte plus prudemment en matière de circulation routière	(e) J'ai pris des mesures préventives contre les cambriolages	(f) J'appelle le numéro 117 lorsque je vois quelque chose de suspect
(1) <2'500	40.0 (4)	44.4 (4)*	40.0 (4)	22.2 (2)	-	11.1 (1)
(2) 2'500-5'000	69.4 (25)**	11.4 (4)	11.4 (4)	11.4 (4)	-	2.9 (1)
(3) 5'000-7'500	62.2 (28)*	13.3 (6)	24.4 (11)	13.3 (6)	8.7 (4)	2.2 (1)
(4) >7'500	43.2 (35)	32.1 (26)*	25.9 (21)	19.8 (16)	15.0 (12)	2.5 (2)
Neuchâtel	55.3 (106)	21.6 (41)	20.9 (40)	17.2 (33)	8.3 (16)	3.2 (6)
Canton NE	48.0 (95)	23.5 (47)	17.2 (34)	29.9 (59)	7.6 (15)	4.5 (9)
Suisse	49.3 (461)	24.1 (226)	26.6 (249)	19.6 (184)	10.4 (98)	6.7 (63)

Plusieurs réponses possibles

Neuchâtel : 61.9% (310), Canton NE : 60.4% (302), Suisse : 48.4% (984) de l'échantillon n'a pas été interrogé à ce sujet car les personnes interviewées ne connaissaient aucune de ces campagnes.

Revenu du ménage - a : * diff. sig. (p<0.05) entre (4) - (3), ** diff. sig. (p<0.01) entre (4) - (2)

Revenu du ménage - b : * diff. sig. (p<0.05) entre (1) - (2)/(3) et entre (4) - (2)/(3)

4.3 Contacts et expériences avec des services d'aide aux victimes

Le Tableau 32 concerne les contacts avec les services d'aide aux victimes de délits contre l'intégrité personnelle. De tels contacts ont été reportés aucune fois pour brigandage et une fois pour un délit sexuel et menaces/violence. 2 victimes de brigandage, 6 victimes de délits sexuels et 10 victimes de violence et menaces n'ont pas eu affaire à ces services mais pensent qu'un tel contact aurait été utile.

Tableau 32 : Contact avec des services d'aide aux victimes des délits contre l'intégrité personnelle selon la région (en pourcentage, nombre de cas entre parenthèses)

		Brigandage	Délits sexuels	Violence et menaces
Neuchâtel	Total victimes	(8)	(9)	100 (37)
	Oui, contact avec service d'aide aux victimes	-	(1)	(1)
	Non, mais contact aurait été utile	(2)	(6)	27.0 (10)
Canton NE	Total victimes	100 (4)	100 (5)	100 (35)
	Oui, contact avec service d'aide aux victimes	-	(1)	(1)
	Non, mais contact aurait été utile	-	(1)	(7)
Suisse	Total victimes	100 (39)	100 (43)	100 (178)
	Oui, contact avec service d'aide aux victimes	10.3 (4)	4.7 (2)	8.4 (15)
	Non, mais contact aurait été utile	12.8 (5)	32.6 (14)	21.3 (38)

Les personnes qui n'ont jamais eu affaire à un service d'aide aux victimes et qui estiment que cette mesure n'est pas utile, de même que les personnes qui ont répondu « Je ne sais pas », ne sont pas énumérées dans ce tableau.

5 Sentiment de sécurité

5.1 Où et à quel degré les interviewés se sentent-ils en sécurité?

5.1.1 Dans la rue

Nous avons demandé aux interviewés s'ils s'estiment, eux-mêmes ainsi que les membres de leur famille, en sécurité lorsqu'ils se promènent seuls après la tombée de la nuit dans leur quartier. Ensuite, nous leur avons demandé si, au cours des derniers 12 mois, ils avaient déjà eu peur d'être victime d'une agression dans la rue ainsi qu'à quel degré ils estiment vraisemblable qu'on tente de cambrioler leur habitat dans les 12 prochains mois.

10.9% ne se sentent pas en sécurité et 16% pensent que les membres de leur famille ne sont pas en sécurité. Les femmes et les personnes avec un revenu de ménage en-dessous de CHF 2'500 se sentent

significativement moins souvent en sécurité. Environ 9% des personnes interrogées ont concrètement eu peur de devenir victime d'une agression dans la rue au cours des 12 derniers mois. Plus elles sont jeunes, plus elles ont eu peur. Finalement, 34% jugent vraisemblable que, dans les 12 prochains mois, quelqu'un tente de cambrioler leur habitat. Plus le revenu est haut, plus la personne craint un cambriolage (Tableau 33).

Tableau 33 : Sentiment de sécurité dans la rue, peur de devenir victime, vraisemblance d'une tentative de cambriolage selon le sexe, l'âge, le revenu du ménage et la région (taux de « oui » en pourcentage, nombre de cas entre parenthèses)

	Insécurité lorsqu'on se promène seul après la tombée de la nuit		(c) Avoir eu peur durant les derniers 12 derniers mois de devenir victime d'une agression dans la rue	(d) Tentative de cambriolage dans les 12 prochains mois vraisemblable
	(a) Personnelle-ment	(b) Membres de la famille		
m	5.2 (13)***	16.5 (39)	7.2 (18)	33.0 (76)
f	16.5 (40)	15.6 (35)	10.4 (26)	35.3 (79)
(1) <26 ans	11.3 (8)	10.4 (7)	18.3 (13)***	22.4 (15)*
(2) 26-39 ans	7.7 (12)	14.4 (21)	10.4 (16)	32.9 (48)
(3) >39 ans	12.4 (33)	18.5 (46)	5.5 (15)	38.2 (92)
(1) <2'500	28.6 (8)	29.6 (8)	14.3 (4)	21.7 (5)
(2) 2'500-5'000	13.3 (16)*	17.6 (19)	11.1 (14)	28.9 (33)*
(3) 5'000-7'500	9.0 (10)**	20.6 (22)	6.2 (7)	33.7 (35)
(4) >7'500	7.2 (13)***	11.6 (20)*	6.6 (12)	40.5 (68)
Neuchâtel	10.9 (53)	16.0 (74)	8.8 (44)	34.1 (155)
Canton NE	9.3 (46)	15.8 (74)	6.8 (34)	36.3 (164)
Suisse	15.4 (310)	23.7 (450)	12.6 (254)	25.4 (476)

Plusieurs réponses possibles

Sexe - a: *** diff. sig. (p<0.001)

Âge - c: *** diff. sig. (p<0.001) entre (1) - (3)

Âge - d: * diff. sig. (p<0.05) entre (1) - (3)

Revenu de ménage - a: * diff. sig. (p<0.05) entre (1) - (2), ** diff. sig. (p<0.01) entre (1) - (3), *** diff. sig. (p<0.001) entre (1) - (4)

Revenu de ménage - b: * diff. sig. (p<0.05) entre (4) - (1)/(3)

Revenu de ménage - d: * diff. sig. (p<0.05) entre (2) - (4)

Le Tableau 34 concerne certains actes pouvant survenir dans la rue et déranger les personnes interrogées. En tout, 12.2% des répondants sont ennuyés par quelque chose. La situation jugée la plus dérangeante est le littering, c'est-à-dire la présence d'ordure (49%), suivi du vandalisme (44.6%), des jeunes qui traînent dans la rue (42.8%), des drogués et du trafic de stupéfiants (34%) ainsi que des situations dangereuses en matière de circulation routière (19.6%).

Tableau 34 : Y a-t-il des choses dans la rue qui vous dérangent ? Si oui, quoi ? Selon la région (en pourcentage, nombre de cas entre parenthèses)

	(a) Choses dérangeantes dans la rue, notamment :	(b) Littering (présence d'ordure)	(c) Vandalisme	(d) Jeunes qui traînent dans la rue	(e) Drogués, trafic de stupéfiants	(f) Situations dangereuse en matière de circulation routière
Neuchâtel	12.2 (60)	49.0 (29)	44.6 (27)	42.8 (26)	34.0 (20)	19.6 (12)
Canton NE	11.0 (55)	29.5 (16)	59.6 (33)	49.8 (27)	35.1 (19)	12.9 (7)
Suisse	11.6 (232)	51.8 (120)	51.8 (120)	50.9 (118)	38.8 (90)	13.0 (30)

Plusieurs réponses possibles

Revenu de ménage - a: * diff. sig. (p<0.05) entre (4) - (2), ** diff. sig. (p<0.01) entre (4) - (1)

5.1.2 Lors d'événements sportifs

Le Tableau 35 indique le sentiment de sécurité des interviewés lors des manifestations sportives. 15.2% resp. 67.2% des personnes se sentent très ou assez en sécurité. Les 46 personnes (17.6%) qui ne se sentent pas très ou pas du tout en sécurité ont surtout peur des hooligans (67.1%), mais aussi des supporters ivres (53.8%), des rixes (50%) et de la probabilité de se retrouver entre la police et les cas-

seurs (38.1%). Finalement, 18.7% ont peur des engins pyrotechniques. Notons que 47.2% des interviewés ont répondu « Je n'assiste pas à des manifestations sportives ».

Tableau 35 : Sentiment de sécurité lors des manifestations sportives selon la région (en pourcentage, nombre de cas entre parenthèses)

Je me sens...	Neuchâtel	Canton NE	Suisse
...très en sécurité	15.2 (40)	21.5 (64)	23.5 (273)
...assez en sécurité	67.2 (175)	65.0 (192)	66.7 (775)
...pas très en sécurité	16.8 (44)	12.4 (37)	8.7 (102)
...pas du tout en sécurité	0.8 (2)	1.2 (3)	1.0 (812)
Total	100 (260)	100 (296)	100 (1162)

„Je n'assiste pas à des manifestations sportives“ : Neuchâtel : 47.2% (236), Canton NE : 39.7% (199), Suisse : 42.9% (873)

5.1.3 Dans le trafic

Nous avons demandé aux personnes interrogées si, au cours des 12 derniers mois, elles avaient réellement eu peur d'être victimes d'un accident de la route (Tableau 36). Nous avons seulement posé la question aux usagers de la route de chaque catégorie concernée. Ce sont les cyclistes et les piétons qui ont le plus souvent eu peur (19.9% resp. 19.4%), suivis des automobilistes et des motards (14.5%). Les passagers des transports publics n'ont que rarement vécu ce genre de situations dangereuses (2.9%). Les personnes entre 26 et 39 et les hommes ont souvent eu plus de peur que les personnes dans les autres catégories.

Tableau 36 : Au cours des 12 derniers mois, avez-vous réellement eu peur d'être victime d'un accident de la route ? Selon la région (taux sur 100 usagers de la route respectifs, nombre de cas entre parenthèses)

	Neuchâtel	Canton NE	Suisse
Cycliste	19.9 (57)	21.6 (69)	23.9 (338)
Piéton	19.4 (96)	20.3 (101)	21.2 (424)
Automobiliste	14.5 (61)	16.4 (72)	21.4 (372)
Motard	14.5 (16)	10.6 (12)	18.0 (94)
Transports publics	2.9 (13)	1.9 (7)	4.0 (69)

Tableau 37 : Au cours des 12 derniers mois, avez-vous réellement eu peur d'être victime d'un accident de la route ? Selon l'âge et le sexe (taux sur 100 usagers de la route respectifs, nombre de cas entre parenthèses)

	(1) <26 ans	(2) 26-39 ans	(3) >39 ans	m	f
Cycliste	17.6 (9)	26.4 (28)*	15.3 (20)	24.6 (41)*	13.3 (16)
Piéton	18.6 (13)	28.3 (43)***	14.6 (40)	21.0 (52)	17.7 (44)
Automobiliste	12.1 (7)	19.5 (26)	12.1 (28)	17.3 (38)	11.4 (23)
Motard	-	21.4 (9)	14.0 (7)	18.5 (12)	7.0 (3)
Transports publics	1.4 (1)	3.6 (5)	2.6 (6)	1.4 (3)	4.3 (10)

Cycliste – âge: * diff. sig. (p<0.05) entre (2) – (3)

Cycliste – sexe : * diff. sig. (p<0.05)

Piéton – âge: *** diff. sig. (p<0.001) entre (2) – (3)

5.2 Risques personnels / mesures de protection

Nous avons également demandé aux interviewés ce qu'il fallait faire ou non pour éviter d'être victime d'une agression. Presque la moitié prend des mesures de protection (Tableau 38). Les femmes en prennent significativement plus souvent que les hommes. Les personnes évitent notamment certaines places et rues (20.7%), les passages souterrains (17.8%) ainsi que certaines personnes (15.1%). 5.4% rentrent avant 20h à la maison, 4.4% ne sortent jamais seuls et 2.2% n'utilisent, si possible, pas de transports publics. Les moins de 26 ans évitent plus souvent certaines personnes et places ou rues et les personnes plus âgées sont plus souvent avant 20h à la maison.

Tableau 41 en annexe montre les lieux qui sont évités par la population à Neuchâtel. Voici quelques lieux qui ont été évoqués par les répondants: les alentours des discos et des bars (9 mentions), les coins, routes ou parcs sombres (5 mentions), le bord du lac (3 mentions) et les escaliers (2 mentions).

Tableau 38 : Y a-t-il des choses que vous évitez de faire ou que vous faites afin de ne pas être victime d'un délit ? Selon le sexe, l'âge et la région (en pourcentage, nombre de cas entre parenthèses)

	(a) Prendre des mesures de précaution, notamment:	(b) Eviter certaines places et rues	(c) Eviter les passages souterrains	(d) Eviter certaines personnes	(e) Etre à la maison avant 20h	(f) Jamais sortir seul	(g) Ne pas utiliser les transports publics
m	32.4 (81)***	14.4 (36)***	9.2 (23)***	13.2 (33)	4.0 (10)	1.2 (3)***	1.2 (3)
f	61.7 (153)	26.8 (67)	26.4 (66)	16.8 (42)	6.4 (16)	7.6 (19)	3.2 (8)
(1) <26 ans	48.6 (34)	29.6 (21)*	16.9 (12)	21.1 (15)*	-	1.4 (1)	-
(2) 26-39 ans	42.6 (66)	20.6 (32)	19.4 (30)	18.2 (28)	1.9 (3)	2.6 (4)	2.6 (4)
(3) >39 ans	48.9 (134)	18.5 (51)	17.1 (47)	11.6 (32)	8.7 (24)**	6.2 (17)	2.5 (7)
Neuchâtel	46.9 (234)	20.7 (104)	17.8 (89)	15.1 (76)	5.4 (27)	4.4 (22)	2.2 (11)
Canton NE	50.3 (249)	21.0 (105)	22.7 (113)	14.9 (75)	6.8 (34)	3.8 (19)	2.3 (12)
Suisse	64.8 (1'297)	24.3 (495)	22.9 (466)	31.2 (635)	5.7 (116)	7.8 (158)	6.3 (128)

Plusieurs réponses possibles
 Sexe - a/b/c/f : *** diff. sig. (p<0.001)
 Âge - b/d : * diff. sig. (p<0.05) entre (1) - (3)
 Âge - e : ** diff. sig. (p<0.01) entre (3) - (1)/(2)

5.3 Problèmes à résoudre et mesures pour la circulation routière

Nous avons demandé aux répondants quels problèmes de sécurité étaient les plus urgents à résoudre selon eux (Tableau 39). Notons tout d'abord que 30.7% sont d'avis qu'il n'y a pas de problème urgent. D'après les 70% restant, les problèmes les plus urgents sont le vandalisme (33.7%), la délinquance juvénile (20.7%), les cambriolages, les vols et brigandages (20.4%), les groupes de jeunes qui traînent dans la rue (18.6%), le trafic de stupéfiants (18.3%), les tapages nocturnes (18.2%) et finalement la circulation routière (13.3%). Les moins de 26 ans voient plus souvent que les plus âgés un problème auprès du trafic des stupéfiants. Inversement, ce sont les plus âgés qui désapprouvent plus souvent les groupes de jeunes qui traînent dans la rue.

Tableau 39 : Problèmes de sécurité les plus urgents à résoudre dans la commune selon le sexe, l'âge et la région (en pourcentage, nombre de cas entre parenthèses)

	(a) Il n'y a pas de problèmes urgents	(b) Vandalisme	(c) Délinquance juvénile	(d) Cambriolages, vols, brigandages	(e) Groupes de jeunes qui traînent dans la rue	(f) Trafic de stupéfiants	(g) Tapage nocturne	(h) Circulation routière
m	29.2 (73)	36.4 (91)	21.9 (55)	23.1 (58)	16.8 (42)	22.4 (56)*	20.7 (52)	16.0 (40)
f	32.0 (80)	31.1 (78)	19.5 (49)	17.9 (45)	20.3 (51)	14.0 (35)	15.9 (40)	10.4 (26)
(1) <26 ans	29.6 (21)	32.4 (23)	21.1 (15)	28.2 (20)	7.1 (5)**	25.7 (18)*	19.7 (14)	8.5 (6)
(2) 26-39 ans	34.4 (53)	32.3 (50)	25.8 (40)	21.3 (33)	14.8 (23)*	13.6 (21)	12.9 (20)	17.4 (27)
(3) >39 ans	28.7 (79)	34.9 (96)	17.8 (49)	18.1 (50)	23.6 (65)	18.8 (52)	21.0 (58)	12.0 (33)
Neuchâtel	30.7 (154)	33.7 (169)	20.7 (104)	20.4 (102)	18.6 (93)	18.3 (92)	18.2 (91)	13.3 (66)
Canton NE	37.4 (187)	26.8 (134)	17.9 (90)	16.1 (81)	19.2 (96)	16.4 (82)	14.3 (72)	21.3 (106)
Suisse	31.5 (640)	27.4 (557)	16.2 (330)	19.1 (389)	21.3 (433)	12.5 (254)	9.0 (183)	21.0 (428)

Plusieurs réponses possibles
 Sexe - f : * diff. sig. (p<0.05)
 Âge - e : * diff. sig. (p<0.05) entre (3) - (2), ** diff. sig. (p<0.01) entre (3) - (1)
 Âge - f : * diff. sig. (p<0.05) entre (1) - (2)

Finalement, nous leur avons demandé comment augmenter la sécurité en matière de circulation routière dans leur quartier. La moitié des personnes est d'avis que certaines mesures augmenteraient la sécurité, telles que davantage de contrôles policiers (19.2%), des constructions ou marquages qui sé-

parent mieux les cyclistes et les voitures (16.5%), des constructions pour réduire la vitesse (15.3%) ainsi que des zones 30 (12%).

Tableau 40 : Comment pourrait-on augmenter la sécurité en matière de circulation routière dans votre quartier ? Selon l'âge et la région (en pourcentage, nombre de cas entre parenthèses)

	(a) Certaines mesures pourraient augmenter la sécurité, <i>notamment</i> :	(b) Davantage de contrôles de police	(c) Séparation des cyclistes et automobilistes	(d) Constructions pour réduire la vitesse	(e) Zones 30
(1) <26 ans	54.3 (38)	22.5 (16)	21.1 (15)	11.3 (8)	17.1 (12)
(2) 26-39 ans	57.9 (88)*	20.0 (31)	21.4 (33)*	20.8 (32)*	13.6 (21)
(3) >39 ans	46.1 (123)	18.1 (50)	12.4 (34)	13.0 (36)	9.5 (26)
Neuchâtel	50.9 (249)	19.2 (96)	16.5 (83)	15.3 (77)	12.0 (60)
Canton NE	52.5 (255)	23.7 (119)	16.0 (80)	18.9 (94)	16.4 (82)
Suisse	59.7 (1'167)	22.7 (462)	21.4 (436)	18.7 (380)	20.0 (408)

Plusieurs réponses possibles

Âge – a/c/d : * diff. sig. (p<0.05) entre (2) – (3)

Conclusion

1. L'étude sur la criminalité dans la ville de Neuchâtel a montré que celle-ci fait aujourd'hui partie des expériences d'une proportion non négligeable de la population. En effet, le nombre de personnes concernées est substantiel, surtout dans une perspective un peu plus longue (5 ans).
2. Par rapport au canton de Neuchâtel, qui a également commandité des études approfondies, ainsi que par rapport à la moyenne nationale, les taux de criminalité dans la ville de Neuchâtel se présentent globalement sous une lumière plutôt favorable.
3. Dans la ville de Neuchâtel, les taux de vols de motos, de vélos ainsi que de cambriolages sont plus bas que les moyennes cantonale et suisse.
4. Cependant, les vols de biens personnels et les brigandages sont plus fréquents dans le chef-lieu que dans le canton de Neuchâtel.
5. Les taux de victimisations sexuelles ainsi que de violences et menaces sont du même ordre de grandeur que la moyenne cantonale et plus bas que la moyenne suisse.
6. Le taux de reportabilité pour les délits contre les biens personnels est inférieur à celui du canton. L'inverse est vrai en ce qui concerne la reportabilité pour les délits contre la personne.
7. Les victimes et la population en général se disent satisfaites du travail de la police en qui elles ont une grande confiance. Le taux est supérieur à la moyenne suisse aussi bien dans la ville que dans le canton de Neuchâtel.
8. Les personnes sondées perçoivent de manière assez différenciée les changements relatifs à la présence et aux stratégies suivies par la police. Les habitants de la ville de Neuchâtel pensent que la qualité du travail policier s'est améliorée et que la présence de la police a augmenté plus souvent que les moyennes cantonale ou suisse.
9. La grande majorité des personnes interrogées se dit satisfaite des contrôles de voitures alors que la moitié est satisfaite des contrôles de cyclistes. A cet égard, Neuchâtel ne se démarque ni du canton ni de la Suisse.
10. Les publicités de la police (notamment en ce qui concerne la prévention) trouvent un écho varié parmi la population mais atteignent tout de même les publics visés. Elles sont en moyenne moins connues dans la ville et le canton de Neuchâtel que dans la Suisse entière.
11. Les causes du sentiment d'insécurité sont complexes puisque celui-ci dépend non seulement du niveau de la criminalité mais également de facteurs personnels tels que le mode de vie. Dans la ville et le canton de Neuchâtel, la proportion de personnes qui disent se sentir peu en sécurité est relativement faible. Il se peut que cela soit un reflet du taux de criminalité compara-

tivement modeste de cette région. Cependant, elles appréhendent plus souvent un cambriolage de leur habitat. Ceci est étonnant puisque le taux de cambriolage dans la ville est inférieur à la moyenne suisse.

12. Les différents usagers de la route neuchâtelois (ville et canton) se sentent globalement plus en sécurité que la moyenne suisse. Ce sont les cyclistes et les piétons qui ont vécu le plus souvent des situations dangereuses suivi des automobilistes et des motards.

Bibliographie

JANN, B. (2007). Überlegungen zum Berner Stichprobenplan. *Swiss Journal of Sociology*, 33 (2), 307 – 325.

KILLIAS, M. (1989). *Les Suisses face au crime. Leurs expérience et attitudes à la lumière des enquêtes suisses de victimisation*. Grösch : Rüegger.

KILLIAS, M., KUHN, A. & AEBI, M. F. (2011). *Précis de criminologie – une perspective européenne*. Berne : Stämpfli. 3ème édition.

VAN DIJK, J. J. M., MAYHEW, P. & KILLIAS, M. (1990). *Experiences of crime across the world: Key findings from the 1989 International Crime Survey*. Deventer : Kluwer Law and Taxation.

Annexes

Tableau 41 : Lieux évités à Neuchâtel

Lieu	Effectifs
(alentours des) Discos/Bar	9
Coins/routes/parcs sombres	5
Bord du lac (qui n'est pas éclairée)	2
Bord du lac Serrières/escalier Port-Roulant	1
Les escaliers	2
Gare	1
Homosexuelle	1
Case à chocs	1
Forêt	1
Centre-ville	1
HLM	1
Parking ouvert	1
Quartier à coté avec des étrangers	1

Les mentions semblables ont été regroupées

Tableau 42 : Cantons et communes qui ont participé à l'étude approfondie.

Approfondissement cantonal	Commune / Ville
Argovie	
Berne	Berne Bienne Burgdorf Interlaken Köniz Langenthal Neuchâtel Lyss Moutier Münchenbuchsee Nidau Ostermundigen Saanen Spiez Steffisburg Thun Zollikofen
Fribourg	
Neuchâtel	Neuchâtel
Soleure	
St. Gall	
Zürich	Zürich Winterthur Wädenswil Schaffhausen

Tableau 43 : Intervalles de confiance

Taille de l'échantillon	Risque d'erreur	Pourcentages trouvés									
		1%	2%	3%	4%	5%	6%	7/8%	9/10%	19-22%	41-59%
500	5%	±1.1%	±1.4%	±1.6%	±1.9%	±2.0%	±2.2%	±2.4%	±2.7%	±3.6%	±4.4%
	10%	±0.7%	±0.9%	±1.1%	±1.3%	±1.4%	±1.5%	±1.7%	±1.9%	±2.6%	±3.1%
2'000	5%	±0.5%	±0.6%	±0.8%	±0.9%	±1.0%	±1.1%	±1.2%	±1.3%	±1.8%	±2.2%
	10%	±0.3%	±0.4%	±0.5%	±0.6%	±0.7%	±0.8%	±0.8%	±0.9%	±1.3%	±1.6%

Exemple : Les régions A et B sont comparées l'une avec l'autre. Dans chaque région, la taille de l'échantillon se chiffre à 500. Dans la région A, 2% des personnes interrogées ont été victime d'un délit précis. L'intervalle de confiance s'élève dans ce cas à 1.4%. C'est-à-dire, le « vrai » pourcentage peut donc varier, avec une probabilité de 95%, de 0.6 à 3.4%. Dans la région B, 5% des personnes ont été victimes. Cette valeur se situe selon le tableau en réalité entre 3 et 7%. ($5\% \pm 2\%$). Puisque les deux intervalles de confiance se recoupent (valeur maximale de la région A est 3.4%, valeur minimale de la région B est 3%), la différence entre les deux régions n'est statistiquement non-significative, ceci avec un risque d'erreur de 5%.

Si dans chaque région 2'000 personnes avaient été interrogées, la valeur maximale dans la région A serait 2.6% ($2\% \pm 0.6\%$) et la valeur minimal de la région B 4.0% ($5\% \pm 1\%$). Puisque les deux intervalles de confiance ne se recoupent pas, la différence entre les deux régions serait statistiquement significative.

Car il s'agit de taux de victimisation relativement bas, on peut également considérer un risque d'erreur de 10%. Par conséquent, l'intervalle de confiance pour la région A (de nouveau pour un échantillon de 500 personnes) se situerait entre 1.1 et 2.9% ($2\% \pm 0.9\%$) et celui de la région B entre 3.6 et 6.4% ($5\% \pm 1.4\%$). Dans ce cas, les deux intervalles ne se recouperaient pas non plus et la différence entre les deux groupes pourraient être considérée avec un risque d'erreur de 10% comme statistiquement significative.